

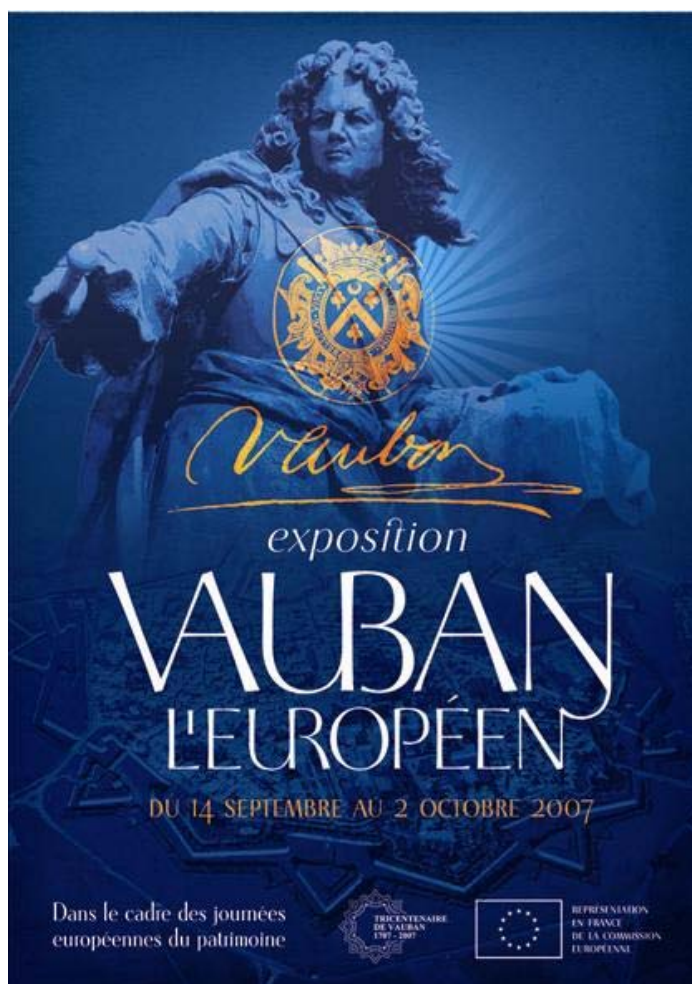


COMMISSION EUROPÉENNE
Représentation en France

« *Vauban l'Européen* »

**Une exposition organisée les 15 & 16 septembre par la Commission Européenne,
à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.**

Dans la continuité des événements célébrant le tricentenaire de sa mort, une exposition destinée à montrer en quoi et pourquoi Vauban a été un précurseur de l'idée européenne en déployant une réflexion globale et précise à propos des « états de la Chrétienté » et honorer le grand homme, première véritable conscience de l'Europe actuelle.



Vauban par sa longue expérience des guerres et des travaux de réparation et de construction de places fortes sur les frontières mouvantes du royaume et au delà de ce celui-ci à l'intérieur des Pays Bas espagnols de la Hollande, de l'Allemagne rhénane et du Piémont a acquis une bonne connaissance des voisins du Royaume de France, de leur caractère, de leur économie et de leurs craintes comme de leurs ambitions.

A la fin de sa vie, il entrevoit clairement les causes des conflits auxquels il a participé et les conditions dans laquelle une paix durable acceptable par tous les états pourrait être conclue.



COMMISSION EUROPÉENNE
Représentation en France

Editorial

Fruit d'une initiative de la Représentation en France de la Commission Européenne menée en partenariat avec l'Association Vauban, le Réseau des Sites Majeurs de Vauban et l'Association Vocation Patrimoine, cette exposition a dès sa conception, affichée une double ambition : rendre hommage au célèbre architecte du Roi Soleil et faire connaître la vision de l'Europe de ce "Vinci français".

Ses citadelles, ses places fortes, ses sentinelles de pierres sont de véritables bijoux du patrimoine, de savants jeux de constructions, dont l'ensemble apparaît comme une constellation d'étoiles fortifiées. Une constellation qui ne s'arrête pas au seul territoire français, car ses œuvres sont encore visibles notamment à : Namur, Charleroi, Maastricht, Exilles et Breisach am Rhein.

Les photos exceptionnelles de Franck Lechenet, les plans originaux des fortifications, mais aussi la présentation de la maquette d'une place forte "idéale", outil de travail quotidien de l'architecte, nous permettent de découvrir l'héritage européen de Vauban en matière de défense et d'aménagement du territoire.

Toutefois, l'ambition et l'originalité de cette exposition reposent surtout sur la mise en valeur de la "conscience européenne" de Vauban.

*Parcourant plus de 3.000 kilomètres par an, Vauban a pu saisir l'état réel de la France de l'époque et de ses voisins européens. Dans ce qu'il a appelé ses **Oisivetés**, il imagine des solutions aux maux dont souffre le pays du Roi Soleil. Il raisonne sur tous les sujets, fait progresser la statistique, compare les ressources de la France à celles de ses voisins, rédige des projets de paix pour l'Europe, et va jusqu'à évoquer la nécessité de créer une monnaie unique pour les "Etats de la Chrétienté".*

*Cette exposition présente les manuscrits authentiques d'un visionnaire méconnu, l'un des premiers à avoir compris que l'équilibre européen passerait nécessairement par la recherche d'une paix durable. **Jean Monnet** sera « l'héritier » et l'architecte de cette vision quelque 250 ans plus tard.*

Comme quoi, il faut aussi savoir s'armer de patience...

Yves Gazzo

Chef de la Représentation en France de la Commission européenne



COMMISSION EUROPÉENNE
Représentation en France

L'exposition présente :

La prise de conscience d'un espace européen...

Vauban a d'abord pris conscience d'un espace de décision et de vie économique « européen ». Le passage de son mémoire sur les canaux dans lequel il décrit les avantages d'une monnaie unique pour les états de la Chrétienté dont la valeur serait fixée « *par une assemblée de représentant des principales têtes couronnées qui ont droit de battre monnaie, de convenir d'un titre et d'une monnaie* ». L'insistance avec laquelle il recommande des liaisons fluviales pour faciliter la circulation des marchandises en est une autre preuve.

Vauban a indéniablement conscience d'un intérêt supérieur des Etats à s'entendre, pour le plus grand bien de leur population et de leur prospérité financière. Son expérience et sa connaissance de l'Europe se fondent non seulement sur ses séjours effectués dans des pays limitrophes, mais aussi, dans le dernier tiers de sa vie, sur la fréquentation des ambassadeurs rencontrés dans les salons parisiens et sur la correspondance permanente qu'il entretient avec de nombreux informateurs qui le renseignent notamment sur l'économie des états européens.

Grâce à ses voyages, son expérience et ses rencontres, Vauban pourra rendre compte notamment des déconvenues qui ont suivi toutes les tentatives françaises d'aller "voler le papillon" au delà des Alpes ou des Pyrénées : "*La France a des bornes naturelles au delà desquelles il semble que le bon sens ne permette pas de porter ses pensées ; tout ce qu'elle a entrepris au delà des deux mers, du Rhin, des Alpes et des Pyrénées lui a toujours mal réussi*". De la même manière, il défend pour chaque Etat l'intérêt de borner ses ambitions aux "frontières naturelles".

La libre circulation des marchandises en Europe et l'institution d'une monnaie universelle pour les Etats de la Chrétienté

Vauban souhaite avant tout un commerce intérieur libre d'entraves afin que les provinces puissent devenir réellement complémentaires dans leurs productions. Il poursuit cependant sa réflexion sur les échanges extérieurs qu'il souhaite limités mais qu'il sait nécessaires, en pointant comme obstacle les différences de valeur entre les monnaies des pays européens. Pour contourner cette difficulté il va jusqu'à proposer l'institution d'une monnaie universelle dans un Agenda de 1701 : "*Il y a, à la vérité, un moyen bien plus noble, mais plus difficile que celui-là, qui serait de faire une assemblée de députés de la part de toutes les principales têtes couronnées de la chrétienté, qui ont droit de battre monnaie, de convenir d'un titre et d'une monnaie universelle, et décrier de concert toutes les autres. Si je ne me trompe, toutes les grosses puissances y trouveraient leur compte et toutes les friponneries qu'on pourrait encore faire là-dessus seraient prévenues*".

Vauban envisage la réunion de "députés" des pays européens, non pas pour décider de la paix, comme le projet de l'abbé Castel de Saint-Pierre l'exposera, mais pour choisir une monnaie unique en s'inspirant de l'exemple donné par l'empire turc dont il est un admirateur, affirmant qu'il s'agit "*d'imiter en cela le grand Seigneur et tous les princes mahométans avec qui on a commerce*". L'empire turc représente pour Vauban un modèle de gouvernement parce que capable d'unifier un vaste espace au moyen d'une administration uniforme, d'une monnaie unique et d'une armée dont il fait régulièrement la louange.



COMMISSION EUROPÉENNE
Représentation en France

Vauban, architecte de la paix en Europe

Les textes fondamentaux dans lesquels Vauban esquisse dès 1699 les bases d'un équilibre européen susceptible de procurer de longues années de paix et ce qu'il a toujours privilégié, l'accroissement de la population et la croissance économique de tous les Etats européens, se retrouvent dans :

- . La correspondance avec son ami Puyzieulx, Ambassadeur auprès des cantons helvétiques ;
- . Son « Mémoire sur l'intérêt présent des Etats de la Chrétienté » écrit en 1700 ;
- . Le mémoire, daté de février 1706 : « *Projet de paix assez raisonnable pour que tous les intéressés à la guerre présente en fussent être contents...* » ;
- . Enfin le mémoire de novembre 1706 sur la « *Conduite à tenir par les gouvernements envers les peuples nouvellement soumis à leur domination* ». Celui-ci montre les qualités d'humaniste de Vauban, inclinaison qui ressort à maintes reprises de ces écrits et notamment dans sa prise de position contre le bombardement de Bruxelles ordonné par Louvois après le siège de Mons en 1691.

Vauban sait mieux que personne que les guerres coûteuses sont incompatibles avec la réalisation des travaux indispensables au développement économique tels que la construction de ports et de canaux reliant entre eux les pays et leurs provinces.

Le commerce ainsi stimulé par des communications libres et faciles lui paraît essentiel à la vie du pays « *facilitant la circulation et le mouvement de l'argent, non moins nécessaire au corps politique que celle du sang au corps humain, à l'entretien et à la subsistance des peuples...* ».

La recherche d'un équilibre européen

Vauban essaie de s'élever au dessus des ambitions partisans de chaque Etat et dénonce notamment « *ces parentés entre souverains qui sont de faibles liens quand il y va de leurs intérêts et pense que ce n'est pas à la proximité du sang qu'il faut s'arrêter ni à l'intérêt d'un seul qui ne saurait tomber que sur ses pieds, mais au bien général du royaume et de toute la chrétienté* ».

Il substitue à une vision bilatérale des conflits d'intérêt, une tentative de définition des intérêts de chacun des Etats qui composent l'Europe et notamment dénonce dans son propre pays, la France et dans chacun des Etats, les germes de conflits et les ambitions dangereuses qui les alimentent.

C'est parce qu'il fut beaucoup sur le terrain en première ligne que, sachant tout de la guerre et de ses conséquences, Vauban dans la dernière partie de sa vie pouvait désormais après la disparition de Colbert et de Louvois directement dialoguer avec Louis XIV et ayant établis la sûreté de ses frontières naturelles, va faire tout ce qui est en son pouvoir pour freiner les désirs de conquêtes du Roi et rechercher les conditions d'une paix durable entre les nations de l'Europe, gage de la prospérité indispensable au bonheur de ses peuples.

L'exposition a été conçue avec l'aide de trois associations : l'Association Vauban, le Réseau des Sites Majeurs de Vauban et Vocations Patrimoine. Elle présente ainsi au grand public, pour la première fois, des pièces exceptionnelles et des œuvres inestimables ou inédites.

Lieu de l'exposition :

Représentation en France de la Commission Européenne

288, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

(Premier immeuble sur la gauche au début du boulevard Saint Germain, face à l'Assemblée Nationale)

Ouvert les 15 & 16 septembre de : 10H00 à 18H00 sans interruption

Visite sur RV pour les groupes à partir du 17 septembre et jusqu'au 2 octobre.

Contact Association Vauban : 06 70 27 99 73. E-mail : charles.rofort@vauban.asso.fr